

# Des décisions politiques pour 2050 : courageux ou trop facile ?

## Pierre Verjans

Pierre Verjans est professeur de sciences politiques à l'Université de Liège et à l'Université du Nord-Kivu, au Congo. Il a notamment coécrit « Introduction aux doctrines et aux idées politiques » (avec Frédéric Claisse et Maxime Counet, De Boeck, 2017).

**La Wallonie** pourrait décider la fin de l'urbanisation à tous crins au sud du pays dès 2050. Il y a quelques semaines, il situait en 2030 la fin du diesel. Décisions d'avenir fortes ou options dont l'horizon lointain n'engage que relativement.

## « Dans beaucoup de dossiers, une rupture n'est pas efficace »

**P**our Pierre Verjans, certaines décisions doivent inévitablement être programmées dans un temps long. Mais il s'agit de voir quels instruments sont mis en place pour atteindre l'objectif annoncé.

**Faire des annonces sur des échéances à si long terme, est-ce facile ou courageux ?**

*A priori, de manière un peu cynique, on peut dire que c'est facile et que ça risque d'être des décisions incantatoires. Le problème est de savoir ce qui est mis en œuvre dès le début, et puis ce qui est programmé et quels seront les moyens de contrôle de cette mise en œuvre dans les mandats suivants.*

**À l'inverse, on dit souvent que le monde politique est incapable d'agir autrement qu'à court terme, avec pour horizon la prochaine échéance électorale, et qu'il y a une incapacité à fixer un cap, un horizon à plus long terme.**

*Il y a évidemment des décisions dont l'exécution ne peut avoir lieu du jour au lendemain. Quand Ecolo a fait voter la fin du nucléaire, ce n'était pas pour l'année suivante et c'est normal. Dire qu'on va faire face aux problèmes environnementaux, c'est évidemment une bonne chose, et c'est peut-être une manière d'installer des procédures à long terme. Cela nécessite des échéances intermédiaires. Il ne faut pas oublier non plus qu'il y*

*a une responsabilité du gouvernement au moment où il agit, mais que cela laisse bien entendu la liberté aux gouvernements suivants d'avoir des opinions divergentes et de pouvoir amender ou remettre en cause des décisions qui auraient été prises. C'est aussi ça, le système démocratique.*

**Quelle est l'échelle d'action politique raisonnable pour ne pas sombrer dans le court-termisme tout en évitant de prendre des décisions aux effets trop lointains ?**

*En 2050, les hommes et femmes politiques actuel(le)s ne seront plus là, mais les effets politiques de leurs décisions se feront sentir. C'est le sens de la maxime classique : « Gouverner, c'est prévoir. » Les fortifications autour du port d'Anvers prévues par Léopold II en 1860, provoquant une levée de boucliers en Flandre, ont servi en 1914, soit près de soixante ans plus tard. Certains investissements ne sont pas utiles à court terme, mais à long, voire très long terme. Cela dépend de l'objet sur lequel on décide et des méthodes que l'on met en place.*

*Exemple, pour la fin du diesel Wallonie en 2030 : il faut fixer des échéances et des objectifs intermédiaires, mettre en place un système de vérification. Remarquons aussi que la décision de 2003 de mettre fin au nucléaire impliquait que les gouvernements suivants devaient*

*prendre une série de mesures de transition énergétiques.*

**Qui n'ont pas été prises.**

*C'est vrai. Il y a eu une attitude de passivité des gouvernements suivants, qui était une manière d'enterrer la loi qu'ils avaient votée pour faire plaisir à leur partenaire de majorité de l'époque, Ecolo.*

**C'est le risque des projets à si long terme...**

*C'est vrai, mais il est difficile de faire autrement. Mais le secrétaire d'État à l'Énergie de l'époque (l'Ecolo Olivier Deleuze, NDLR) avait dit : « De toute façon, ce que nous avons cassé, c'est une logique d'investissements. »*

**Au-delà de la concrétisation d'une annonce, cette annonce a déjà un effet ?**

*Il y a clairement un effet d'ajustement, lié à la planification par l'État d'une décision à long terme. Des gens se disent qu'ils doivent ajuster leur façon d'agir. La planification aide les investisseurs privés à s'adapter aux règles qui vont être votées. Dans beaucoup de dossiers, créer une rupture n'est pas efficace, voire est inapplicable, comme je l'ai dit pour le nucléaire. Encore une fois, il s'agit de voir si des instruments sont mis en place pour atteindre les objectifs qu'on se fixe à long terme. ■*

Propos recueillis par  
CORENTIN DI PRIMA

## Pascal Delwit

Pascal Delwit est professeur de science politique à l'Université libre de Bruxelles et membre du Centre d'étude de la vie politique (Cevipol). Auteur de très nombreux ouvrages et publications sur les paysages politiques belge et européen, ses thèmes de recherche principaux sont la vie et l'évolution des partis politiques en Belgique et en Europe, l'étude du comportement électoral et la qualité de la démocratie.

# « S'engager pour l'avenir, ce n'est pas toujours s'engager »

**L**e risque politique des engagements à long terme est lié au délai après lequel ils produisent des effets, selon Pascal Delwit.

### Des décisions à l'horizon de 20 ou 30 ans, est-ce que c'est courageux ou un peu facile ?

*Un exécutif, un parlement qui prend des décisions dont les effets interviendront dans un temps relativement long, en tout cas bien au-delà de la législature, pose un acte qui comporte des risques politiques. Car il ne pourra faire, au bout de la législature, la démonstration simple de son utilité auprès des électeurs. Quand, en Wallonie, le plan Marshall a été lancé, dans une certaine mesure, l'exécutif en place savait que celui-ci n'allait pas produire des effets majeurs à l'échéance d'une législature. Il y avait un risque politique, celui que les électeurs de la majorité ne soient pas convaincus par les effets produits à long terme alors qu'on sait qu'une part importante de citoyens est demandeuse d'effets visibles assez rapidement. Autre exemple, celui du Pacte d'excellence. S'il est adopté, les effets ne se verront que dans le temps... Au-delà, il y a un second aspect : s'engager pour l'avenir, cela n'équivaut pas toujours à s'engager réellement. En annonçant que les centrales nucléaires seront fermées en 2025 ou que le diesel sera inter-*

*dit en 2030, on ne prend pas de risques majeurs. Ce n'est opératoire politiquement que si un certain nombre d'acteurs doivent s'adapter. On sait par exemple que les automobilistes changent de voiture dans une fourchette entre quatre et sept ans. Si on situe la fin du diesel au-delà de sept ans, on n'est pas un acteur qui incite le secteur à s'adapter. Si, en revanche, on interdit le diesel dans les quatre ans, on tombe dans la zone de renouvellement et on est opérant. Les seules mesures qui valent sont celles qui engagent. Un ajustement budgétaire pour la législature suivante, ce n'est pas s'engager...*

**Tout cela montre que les temps politiques peuvent être variés.** *En fait, le milieu politique est confronté à énormément de temporalités. Dans les politiques publiques, il peut y avoir des temporalités sur 20 ans. C'est par exemple le cas si l'on veut mener une politique d'accroissement de la recherche et développement d'un État, de l'Union européenne. Bien sûr, pour un homme ou une femme politique, il y a la temporalité de la législature, mais ce n'est pas la seule, il y en a d'autres qui peuvent évoluer très rapidement. Pour prendre un exemple belge, à la rentrée parlementaire d'octobre dernier, après le changement de majorité wallonne, la tonalité de la presse était de dire en*

*gros : « Le MR est le vainqueur de l'opération ». Fin décembre, début janvier, la tonalité a changé et devient : « Le MR est chahuté, est bousculé. » En trois mois, le regard évolue considérablement. Idem en Grande-Bretagne où, à quelques semaines d'intervalle, on a annoncé une défaite des travaillistes puis un coude-à-coude avec les conservateurs. Il n'y a pas, je crois, un milieu, une profession où les temporalités peuvent être si multiples et si diverses qu'une semaine, un mois, un an, quinze ans.*

### Avoir une vision à long terme, qui renferme de vrais engagements, pour reprendre votre distinction, est-ce que c'est payant en politique ?

*Il est difficile que ce soit payant. Imaginez qu'un exécutif prenne une mesure de recherche et développement mais que celle-ci ne produise ses effets que dix ans plus tard. Qui va revendiquer les effets ? L'actuel exécutif ! Bien souvent, les temporalités sont telles que cela peut même être des adversaires qui se prévalent des résultats d'une politique menée. Cela renvoie en quelque sorte à de grandes questions : la politique, est-ce d'abord faire des choses au nom de la vision d'un intérêt général ou faire des choses dans le but de se faire réélire ? ■*

Propos recueillis par  
MATHIEU COLINET